



## FAUBOURG DU PIN

L'avenue dévoile son nouveau visage

PAGE 9



## FESTIVAL DE THÉÂTRE

Anciens, modernes ou contemporains... les grands textes seront à l'honneur !

PAGE 13

# figeac

notre ville

le bulletin  
d'informations  
municipales

avril 2014



## NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

PAGE 7

## BUDGET 2014

ce qu'il faut retenir !

Voté chaque année par le Conseil Municipal, le budget constitue un acte politique fondamental pour la collectivité qui, à travers ses choix, planifie les projets de développement de la Commune. A Figeac, la gestion raisonnée des années passées porte aujourd'hui ses fruits et permet de "faire plus, sans dépenser plus" tout en préparant l'avenir. **PAGE 4 & 5**



EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE



## ÉDITORIAL |

Figeacoises et Figeacois,

Par vos suffrages vous m'avez désigné Maire de notre ville de Figeac. Je vous remercie de votre confiance. C'est un honneur, mais c'est aussi une responsabilité dont je mesure toute l'étendue.

Cette tâche à votre service ne peut s'accomplir qu'avec l'aide et le soutien de tous : en premier lieu les membres de mon équipe municipale qui sont déjà à l'œuvre depuis leur désignation par le Conseil Municipal, ensuite les personnels communaux et intercommunaux qui continuent un travail quotidien et de proximité, enfin l'ensemble de nos concitoyens, par leur action individuelle ou au sein des associations.

Sachez que le Maire et ses Adjoints sont à votre disposition pour vous recevoir en mairie qui est notre maison commune.

Si aujourd'hui certaines compétences communales ont été transférées au Grand Figeac, la Mairie restera la première porte ouverte à vos demandes, même si elles doivent être traitées ultérieurement ailleurs.

Nous devons, dans les mois qui viennent, rationaliser un certain nombre de charges pour préparer le budget 2015, en lien avec les collectivités partenaires.

Ce budget sera contraint, le débat sera ouvert ensemble pour définir nos priorités.

Je suis attentif à la vie de la Cité et les services que vous êtes en droit d'attendre de la Ville sont ma préoccupation.

Soyez assuré de mon écoute.

André Mellinger

# Hommage à trois "passeurs de mémoire"

Yvette Frontenac, Simone Foissac et Gilbert Foucaud

Les rues du lotissement Laurensou, situé au dessus du quartier de Vidailiac, ont désormais un nom, et pas des moindres, puisque la Ville a choisi de leur donner celui d'Yvette Frontenac (1925-1998), de Simone Foissac (1922-2009) et de Gilbert Foucaud (1919-2009) : trois personnalités figeacoises très estimées par la population.

Le 15 février dernier, Nicole Paulo, Martin Malvy et de nombreux élus figeacois étaient aux côtés de leurs familles pour dévoiler les plaques de rues. L'occasion de rendre hommage à trois fins lettrés, amoureux du Lot et très attachés à Figeac - ville natale pour Simone Foissac et ville d'adoption pour Gilbert Foucaud et Yvette Frontenac.

Professeurs d'histoire, Simone Foissac et Gilbert Foucaud ont tous deux enseigné plusieurs années à Figeac. En parallèle, ils ont mené des recherches sur Figeac et se sont beaucoup investis dans la vie de la Commune.

Simone Foissac s'intéressa de près au statut des femmes à l'époque moderne et aux institutions religieuses. Très engagée dans le domaine social, elle fut durant plusieurs années la cheville ouvrière du Secours Catholique de Figeac.

Gilbert Foucaud consacra l'essentiel de ses recherches à l'étude des archives municipales, aux fouilles sur les sites gallo-romains de la région et au quartier du Puy où il résidait. Son travail a nourri la mise en valeur de la cité, dont la création du secteur sauvegardé.

Yvette Frontenac, écrivain et poète était férue d'histoire et de littérature. Dans ses romans, elle a toujours célébré le Quercy et le Ségala. Figeac fut même au centre d'un de ses ouvrages, "Rue des Nêfles", paru en 1997, dont l'action se déroule rue de Colomb.

A travers ces plaques de rues, situées symboliquement à proximité du collège Masbou, la Ville souhaite perpétuer leur mémoire, notamment auprès de la jeunesse figeacoise.

## État-civil

Du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 31 mars 2014

### naissances

Lucie Cailleau Burens ; Wassila Sadjji ; Louane Acier ; Jade Ouhénach Blanchon ; Clarisse Duflos Cug ; Eryn Fraysse ; Chandara Ing ; Logan Henry ; Ayana Patras ; Maël Teyssedre ; Léa Mazars ; Arthur Doussaint ; Yasmina Ferrier Moutardier ; Eglantine Squaratti ; Agnan Buseyne ; Aliya El Fachati ; Zélia Soubrie ; Léandro Larguille Tavares da Costa ; Maël Sounillac ; Léa Duboys des Termes ; Yanis Vidal.

### mariages

**21 décembre 2013** : Agossa Sedjro et Carole Chevillon

**14 février 2014** : Mickaël Delorme et Nadège Thorat

### décès

Pierre Chotar-Vasseur ; Jeanne Roques ; René Charbonnier ; Marie-Jeanne Taurand ; Clément Nègre ; Hervé Algans ; René Nicolas ; Arthur Pagès ; Philippe Degonhler ; Marie-Louise Latrémolière ; Jean Jimeno ; André Fau ; Robert Daynac ; Marie Bouvier ; Marie-Thérèse Chartrou ; Jeannine Labarthe ; Marie-Thérèse Estantau ; Madeleine Deschamps ; Lucienne Despoux ; René Benaven ; Robert Gazeau ; Alfred Daynac ; Daniel Bousquet ; Emilienne Casadepax-Soulet ; Gilberte Luttringer ; Marie Tarayre ; Julienne Ser ; Serge Massouty ; Rolande Iffernet ; André Bouat ; Marie Guillon ; Janine Charlier ; Jean Isabelle ; Georges Savoie ; René Hasbroucq ; Simone Lapergue ; Marie Bonnet ; Thérèse Fankheiser ; Marie Lasbordes ; Guy Buan ; Albertine Calmejane ; Jean de Farals Baillot ; René Lachaud ; Georges Biben ; Henri Bessières ; Gisèle Lacoste ; Claude Landes ; Marcelle Latapie ; Charlotte Huchot ; Carmen Lopez.



**Accédez au site de la Ville depuis votre mobile !**

Voici le QR code ou Flash code qui vous permettra d'accéder directement à la page d'accueil du [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr) depuis votre mobile. Pour cela, votre téléphone doit être équipé d'un appareil photo et d'une application appropriée que vous pouvez télécharger depuis votre moteur de recherche préféré en tapant "lecteurs gratuits de QR code".

**figeac**  
notre ville

avril 2014



Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Maquette : MCV Communication • Impression Fabrègue imprimeur - Saint-Yrieix-la-Perche • Dépôt légal : avril 2014 • Ce numéro a été tiré à 5700 ex. sur papier recyclé.



# BUDGET 2014

## ce qu'il faut retenir !



Voté chaque année par le Conseil Municipal, le budget constitue un acte politique fondamental pour la collectivité qui, à travers ses choix, planifie les projets de développement de la Commune. A Figeac, la gestion raisonnée des années passées porte aujourd'hui ses fruits et permet de "faire plus, sans dépenser plus" tout en préparant l'avenir.

Vendredi 21 mars, le Conseil Municipal a approuvé le budget pour 2014 qui s'équilibre à hauteur de 22 124 025 € (hors budgets annexes) :

- **13 340 000 € pour la section de fonctionnement**  
(contre 14 523 142 € en 2013)
- **8 784 025 € pour la section d'investissement**  
(contre 9 502 700 € en 2013) dont 5 464 000 € de dépenses nouvelles.

### 2014, année de transition, marquée par le transfert des compétences Voirie et Eclairage Public au Grand-Figeac

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes a pris en charge l'entretien de 134 530 ml de voirie communale - les places et les parkings publics restant de compétence communale - et les 2 766 équipements d'éclairage public que comptait la Ville de Figeac.

Ce transfert de compétences s'accompagne du transfert des charges correspondantes, en fonctionnement comme en investissement, soit un total de 1 251 633 €. **C'est pourquoi notamment le budget général affiche cette année une baisse de - 8,60 %.**

Ces dépenses seront évidemment financées par un transfert de recettes de fonctionnement au profit du Grand-Figeac :

- reversement de 768 745 € des produits de la taxe foncière sur le bâti, ce qui entraînera une baisse du taux communal de 24,13 % à 19,25 %.
- retenue d'un montant de 482 888 € sur l'attribution de compensation versée annuellement par le Grand-Figeac à la Commune de Figeac.

## Fonctionnement

### Maîtriser les dépenses tout en garantissant un service public de qualité

Cette section regroupe toutes les dépenses engagées pour assurer les services aux habitants : les frais de personnel dans les différents services et les écoles, les charges à caractère général (eau, électricité, gaz, carburant), etc. Les recettes sont issues de la fiscalité locale, des subventions, dotations et des produits des services (repas cantine scolaire, entrées du musée, concessions cimetières...).

En 2014, le budget municipal s'inscrit, comme les années précédentes, dans un contexte économique difficile. Les dotations de l'Etat vers les collectivités locales continuent en effet à baisser, à l'exemple de la DGF qui recule de 6 % (- 120 000 €).

#### ■ Baisse des charges à caractère général

Ce chapitre se voit "allégé" d'un montant de 440 000 € correspondant aux dépenses d'électricité pour l'éclairage public, de fournitures diverses de voirie et d'entretien des voies désormais à la charge du Grand-Figeac.

En revanche, il prend en compte les dépenses supplémentaires engendrées par la réforme des rythmes scolaires sur une année pleine, soit 88 000 €.

#### ■ Stabilité des frais de personnel

En dépit de l'augmentation de plusieurs cotisations employeurs et du SMIC, ce chapitre de dépenses reste maîtrisé et identique à 2013.

Le coût réel du personnel communal des services Voirie et Eclairage Public mis à disposition du Grand-Figeac sera entièrement remboursé à la Ville.

#### ■ Pas d'augmentation d'impôts pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive

Bonne nouvelle pour les ménages figeacois, grâce aux efforts engagés depuis plusieurs années, notamment dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la municipalité a pu équilibrer ce budget 2014 sans recourir à l'augmentation des taux d'imposition, comme en 2013 et 2012.

#### Pour autant, la Ville continue à soutenir :

- ▶ **les actions culturelles et sportives** comme les expositions et animations du musée Champollion et du service du Patrimoine, le Festival de Théâtre, les spectacles des "Mardis de l'été" et, pour la 2<sup>ème</sup> année, les Masters de Pétanque. Ces actions participent en effet au dynamisme et au rayonnement de Figeac sur le plan touristique. En découlent des retombées économiques non négligeables pour le commerce local.
- ▶ **le monde associatif** : consciente qu'il participe activement à l'animation du territoire, la Ville a également décidé de maintenir à son niveau de 2013 le montant des subventions allouées aux associations, soit un total de 535 000 €.
- ▶ **les actions pédagogiques au sein des écoles** : avec près de 300 000 € inscrits en 2014, la Commune a fait le choix de ne pas diminuer sa participation par élève au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, aux garderies périscolaires et aux animations proposées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, qui demeurent gratuites.

**La Ville ne relâche pas non plus son effort sur le plan des investissements** qu'ils soient destinés à améliorer les services à la population, le cadre de vie ou bien à renforcer l'attractivité de la Commune.

# Investissement

## Poursuivre les projets engagés tout en limitant le recours à l'emprunt

Les dépenses regroupent les gros travaux (écoles, équipements sportifs, réseaux, espaces publics, accessibilité...), les achats de matériel et de mobilier, les acquisitions foncières ou immobilières. Les recettes sont générées par l'autofinancement, les subventions d'équipement mais aussi les diverses opérations financières comme les emprunts.

Depuis 2011, la Ville n'a pas souscrit d'emprunt. Cette année, afin d'équilibrer la section d'Investissement, un **recours à l'emprunt limité à 1 800 000 €** est prévu en maintenant le montant de l'annuité à son niveau de 2013. Signe de "bonne santé" pour les finances communales, **la Ville a vu le**

**niveau de sa dette diminuer de moitié en six ans.** "Une dette parfaitement raisonnable et raisonnée" soulignait Martin Malvy, qui s'établit à **452 € par habitant en 2014** (contre 528 € en 2013 et 610 € en 2012) et se situe nettement en dessous de la moyenne nationale (environ 1 000 € par habitant).

Sur les 5 464 000 € de dépenses nouvelles (total des dépenses déduction faite des reports de l'année 2013), 40 % seront affectés aux travaux d'extension de l'Institut Universitaire et Technologique. Les crédits restants permettront de financer des acquisitions d'équipements, des travaux sur les bâtiments communaux, les espaces publics et les réseaux.

## Les principaux investissements inscrits au budget primitif 2014 Au budget général, on retiendra notamment

### 2<sup>ème</sup> extension de l'I.U.T. 2 200 000 € (complément)



Les travaux sont en cours et concernent principalement la construction du restaurant universitaire et de la plateforme "innovation et recherche". Il s'agit, rappelons-le, d'un complément de crédits sur une opération d'un montant total de 4 580 000 € financée par l'Etat (33 %), la Région (33 %), le Département (17 %) et la Ville (17 %). Précisons également qu'un nouveau parking sera aménagé à l'entrée du site. Un coût de 186 000 € pour lequel la Ville attend une participation de l'Etat à hauteur de 25 %.

### Aménagement du barrage du Surgié 331 700 €

En parallèle de la réhabilitation des passes à poissons et à canoës, des travaux de sécurisation seront réalisés sur l'aire d'embarquement, la passe à clapet et la caméra de contrôle. Une subvention de l'Agence de l'Eau a été sollicitée et pourrait représenter 80 % de la dépense.

### Disimulation des réseaux aériens avenue Georges Clémenceau 196 100 €



Dans la continuité de l'avenue des Poilus, les lignes électriques, téléphone et câble seront enfouies. Une première étape avant de réaménager les trottoirs et de réorganiser le stationnement sur cette avenue très fréquentée qui dessert la Maison de l'Intercommunalité, la clinique et la gare.

### Aménagement de l'ancien Collège 60 000 €



Des travaux d'accessibilité et de sécurité sont programmés sur ce bâtiment (ascenseur, escaliers, renforcement des planchers) qui accueille notamment l'Ecole Intercommunale de Musique et

de nombreuses associations. Ces premiers crédits correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre.

### Restaurant scolaire / agrandissement et mise aux normes 40 000 €

Pour répondre aux recommandations des services de contrôle, des travaux doivent être réalisés sur les zones de cuisine (redistribution de la zone de livraison avec la création d'un local poubelles aux normes actuelles). De plus, l'augmentation des effectifs accueillis rend nécessaire l'agrandissement de la salle de restauration. Cette première enveloppe permettra de financer la maîtrise d'œuvre et les premiers travaux sur un projet évalué à 180 000 €. L'Etat a été sollicité pour une aide à hauteur de 40 % de la dépense.

### Aménagement d'une aire de camping-cars 40 000 €



Il s'agit d'un complément pour finaliser l'opération programmée en haut du boulevard du Colonel Teulié, d'un montant total de 126 000 € et pour laquelle une subvention de l'Etat est attendue à hauteur de 20 %.

## Concernant les budgets annexes, on retiendra deux opérations majeures :

### Budget "Eau et Assainissement"

Reconstruction de la station  
de pompage de Prentegarde :  
1 400 000 €

Il s'agit d'une provision pour les premiers travaux qui débiteront en juillet. Le financement de ce projet, estimé à 7 000 000 €, sera échelonné sur plusieurs exercices et sera soutenu par l'Agence de l'Eau à hauteur de 40 %.



### Budget "Transports Urbains"

Acquisition d'un nouveau bus : 195 000 €

Cette dépense, entièrement financée par la Ville, correspond au renouvellement du 3<sup>ème</sup> véhicule. Depuis sa mise en place en 2003, la navette gratuite a vu sa fréquentation augmenter régulièrement passant de 211 364 voyageurs à 263 962 voyageurs en 2013.

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

# Premier mandat de Maire pour André Mellinger

Le nouveau Conseil Municipal est en place



Dimanche 30 mars, la liste "Figeac Ensemble", conduite par André Mellinger, l'emportait au second tour avec 43,38 % des voix sur celle menée par Chantal Bergès et celle d'Henri Szwed qui recueillaient respectivement 29,97 % et 26,65 % des suffrages.

Les huit adjoints sont :

Une semaine plus tard, le 5 avril, le nouveau Conseil Municipal était réuni pour une première séance publique consacrée à l'élection du Maire et des adjoints.

La séance, ouverte par Nicole Paulo, Maire sortante, fut ensuite présidée par Martin Malvy, en tant que doyen de l'assemblée. Deux candidats se sont déclarés pour le poste de Maire : Henri Szwed et André Mellinger. Ce dernier fut élu au 1<sup>er</sup> tour avec 21 voix, contre 4 pour Henri Szwed et 4 votes blancs.

En prenant ses fonctions, André Mellinger remercia chaleureusement Nicole Paulo "pour son amitié et son soutien sans faille", déclarant après avoir endossé l'écharpe tricolore : "c'est avec une grande émotion que je prends sa succession". Après avoir adressé ses remerciements aux électeurs ayant soutenu sa candidature et son projet pour la Ville, il s'adressa à la nouvelle assemblée : "Je suis maintenant le Maire de tous les Figeacois et de toutes les Figeacoises. Je souhaite travailler dans un esprit de rassemblement, en associant l'ensemble des membres du Conseil Municipal à tous nos travaux (...) pour une gestion démocratique de notre assemblée et pour toujours faire gagner Figeac."

L'élection des adjoints se déroula ensuite sous la présidence du nouveau Maire. Une seule liste fut soumise au vote, celle de la majorité municipale. Elle l'emporta par 21 votes contre 4 blancs et 4 nuls.

**Bernard Landes**

1<sup>er</sup> adjoint et suppléant du Maire, chargé du plan local d'urbanisme, du plan de prévention des risques, de la sécurité et des bâtiments communaux (autres que scolaires).

**Marie-France Colomb**

2<sup>ème</sup> adjointe, chargée de l'éducation primaire, du péri éducatif et du périscolaire, des bâtiments scolaires, des parcs et jardins, des relations avec la population et des fêtes de quartiers.

**Christiane Sercomanens**

3<sup>ème</sup> adjointe, chargée des affaires sociales et de la solidarité.

**Guillaume Baldy**

4<sup>ème</sup> adjoint, chargé de la citoyenneté, de la jeunesse, du Conseil Municipal des Jeunes, du cadre de vie, de l'Agenda 21, des énergies, des transports, de la Foire Exposition et de la Transhumance.

**Christine Gendrot**

5<sup>ème</sup> adjointe, chargée de la culture et du patrimoine

**Antoine Soto**

6<sup>ème</sup> adjoint, chargé de l'urbanisme, de l'environnement, de l'eau potable et de l'assainissement.

**Pascal Bru**

7<sup>ème</sup> adjoint, chargé de la communication, de la signalétique, du règlement local de publicité, des T.I.C. (ADSL - THD) et du plan communal de sauvegarde.

**Anne Laporterie**

8<sup>ème</sup> adjointe, chargée des finances, de l'enseignement secondaire, des écarts de la Commune et de la formation des élus.

Quelques jours plus tard, le Conseil Municipal se réunissait à nouveau pour désigner les conseillers municipaux délégués, avec, pour chacun, des attributions particulières. Egalement à l'ordre du jour, la nomination des représentants aux différentes commissions municipales et dans diverses instances extérieures. Les premiers dossiers sont déjà entre les mains des membres des différentes commissions qui se sont immédiatement mises au travail.



# Institut de Formation en Soins Infirmiers

L'antenne figeacoise a investi ses nouveaux locaux



Après 18 mois passés à l'IUT, les élèves infirmiers(ères) de l'I.F.S.I. ont fait leur rentrée avenue des Carmes le 6 janvier dernier. Etudiants et formateurs ont rapidement pris possession des nouveaux locaux, entièrement rénovés par la Région Midi-Pyrénées après le départ de l'entreprise TDF et du centre d'appels.

Les 82 élèves disposent aujourd'hui de plusieurs salles de cours et de travaux pratiques, spécifiquement aménagées pour leur formation, d'un centre de ressource avec accès internet et d'un espace détente/restauration. Des bureaux ont également été aménagés à l'étage pour les formateurs et le personnel administratif.

## 120 étudiants attendus pour la rentrée 2014

Le concours d'entrée 2014-2015 pour le département du Lot avait lieu cette année à Figeac. Début avril, à l'Espace Mitterrand, près de 600 candidats ont planché sur les épreuves écrites. Parmi les reçus, certains rejoindront l'I.F.S.I. de Figeac (\*) qui, à la rentrée prochaine, accueillera sa troisième promotion et affichera « complet » avec 120 étudiant(e)s.

L'école d'infirmiers(ères) constitue aujourd'hui une offre de formation supplémentaire pour les Lotois, qui représentent 90 % de l'effectif actuel. Bien installée dans le paysage figeacois, elle apportera également des réponses de proximité aux besoins des usagers et des établissements de santé en quête de personnel qualifié.

(\*) antenne de l'I.F.S.I. de Cahors

# Deux ans pour valider sa 1<sup>ère</sup> année de Licence en Droit à Figeac

Une initiative pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur

Dès la rentrée 2014, une vingtaine de bacheliers auront la possibilité de préparer leur première année de Licence en Droit à l'I.U.T. de Figeac. Cette formation renforcée se déroulera sur deux ans afin d'offrir aux étudiants les meilleures chances de réussite. Le projet est porté par l'Université Toulouse 1 Capitole et les collectivités territoriales, en partenariat avec l'IUT, les lycées Champollion et Jeanne d'Arc de Figeac.

Face au taux d'échec élevé en 1<sup>ère</sup> année de Droit, le constat fait par les universités est clair : les bacheliers n'ont pas tous le bagage nécessaire pour réussir à l'Université dans les meilleures conditions, des lacunes en culture générale et en langues sont souvent manifestes. L'éloignement des sites universitaires constitue souvent une barrière, donc une difficulté supplémentaire, pour ceux qui ne peuvent ou qui ne souhaitent pas se déplacer jusqu'à Toulouse.

Afin d'y remédier, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1) et les collectivités territoriales ont décidé de mettre en place deux « Années Passerelle » en Droit à Figeac (localisées à l'I.U.T. de Figeac). Une initiative qui répond à la volonté de la Région Midi-Pyrénées de développer une offre de formation de qualité sur l'ensemble du territoire régional et de rendre les études supérieures accessibles au plus grand nombre de bacheliers.

Dans ce cadre, un protocole d'accord a été signé lundi 3 mars entre l'Université Toulouse 1 Capitole, la Ville de Figeac et le Conseil Général du Lot.

Ce programme présente un double enjeu :

- **rapprocher l'enseignement supérieur des territoires excentrés** pour les étudiants éloignés de la métropole toulousaine.
- **augmenter les chances de réussite des étudiants en proposant d'étaler la 1<sup>ère</sup> année de Licence sur deux ans avec un renforcement des enseignements classiques de la 1<sup>ère</sup> année et des enseignements supplémentaires en culture générale et en langues** (expression écrite et orale en français et en anglais).

La formation ouvrira dès la rentrée 2014. Les cours seront assurés par des enseignants d'UT1, de l'I.U.T. de Figeac et des deux lycées figeacois partenaires (Champollion et Jeanne d'Arc). Des professionnels (avocats, notaires, cadres de collectivités territoriales...) pourront également intervenir. L'ensemble des intervenants agira sous le contrôle pédagogique d'UT1, garante de la qualité des enseignements et de l'encadrement.

Les étudiants ayant validé l'ensemble des enseignements bénéficieront d'un accès prioritaire et de plein droit à la 2<sup>ème</sup> année de Licence en Droit à Montauban ou à Toulouse.

L'université Toulouse 1 Capitole, en liaison avec les collectivités territoriales, s'engage à donner à ce cursus une perspective d'excellence universitaire au meilleur niveau européen.

Réunion d'information  
mardi 27 mai à 18 h 30, à l'IUT de Figeac

Renseignements et inscriptions :

Université Toulouse 1 Capitole - service de la scolarité générale

Tel : 05 61 63 37 10 / jean-baptiste.hebraud@ut-capitole.fr

Site : [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)





**L'avenue avant et après les travaux**  
des trottoirs mis aux normes, des cheminements piétons sécurisés et un stationnement réorganisé



## Faubourg du Pin

### L'avenue dévoile son nouveau visage

Après les avenues Philibert Delprat et Julien Bailly, c'est la troisième entrée de ville à faire peau neuve. Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases : tout d'abord la mise en conformité du réseau gaz, suivi de la consolidation des ouvrages de l'ancien canal, et pour finir l'aménagement des trottoirs, la sécurisation des cheminements piétons et la réorganisation du stationnement.



Plusieurs "arrêt minute" ont été aménagés pour faciliter l'accès aux commerces



Eclairage renforcé au niveau des passages piétons aujourd'hui équipés de bandes rugueuses pour les personnes mal ou non-voyantes

Afin d'améliorer la circulation des piétons et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les trottoirs ont été mis aux normes (élargis à 1,40 m) et leur dévers rétabli. Du mobilier urbain et une couleur différente choisie pour le revêtement au sol permettent désormais de séparer le cheminement piétonnier de la partie réservée au stationnement. Les passages piétons ont eux aussi été mis aux normes avec l'installation de bandes rugueuses et d'un éclairage renforcé. Côté stationnement, seules quelques places ont été supprimées au profit d'arrêts minute aménagés devant les commerces.

Enfin, la réduction de la largeur de la chaussée a incité les véhicules à diminuer leur vitesse. Un plus pour la tranquillité des habitants du quartier.

Début avril, l'aménagement a reçu sa touche finale avec l'installation de part et d'autre de l'avenue de 10 grands pots en résine, de couleur rouge, où des charmes ont été plantés. Aucun arbre n'étant jamais parvenu à se développer sur cette avenue, du fait de la présence de nombreux réseaux et des ouvrages béton de l'ancien canal, la municipalité a en effet renoncé à toute plantation en pleine terre.

Un choix audacieux validé par l'architecte des Bâtiments de France et les riverains, associés au projet en amont et tout au long des travaux.



Dix pots rouges ont été installés tout au long de l'avenue. Dans chacun d'eux, un charme de grande taille a été planté

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

# Sur les pas de Théodore Ber

## un Figeacois aux 1001 vies

Théodore Ber n'est certes pas le Figeacois le plus célèbre mais l'étude approfondie de son journal, retrouvé par hasard dans les archives municipales, a mis en lumière un personnage hors du commun. Son parcours atypique, plein de rebondissements, et les trésors archéologiques ramenés de ses multiples explorations en Amérique du Sud ne pouvaient laisser sa ville natale indifférente.

Un ouvrage vient d'être édité et une exposition lui sera consacrée très prochainement. Le service du Patrimoine de la Ville et le musée Champollion-Les Écritures du Monde nous invitent au voyage sur les pas d'un Figeacois aux 1001 vies...

### Figeac (1820) Lima (1900)

retour sur un parcours atypique

Né à Figeac en 1820, Théodore Ber aurait pu mener la vie tranquille d'un artisan tailleur, comme son père. Ce ne fut pas le cas... Tour à tour commerçant, professeur de français, journaliste, explorateur-archéologue, comptable dans l'administration des colonies... il partagea sa vie entre la France et l'Amérique latine.

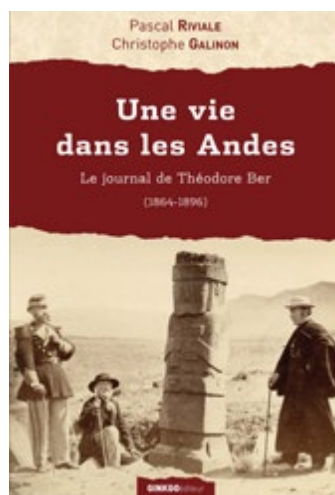
Républicain engagé, il participa activement en 1870 aux événements de la Commune et devint le secrétaire particulier de Delescluze, alors délégué à la Guerre (équivalent de ministre).

De retour au Pérou, il découvrit l'archéologie et se passionna pour les civilisations précolombiennes. Il prit part à plusieurs missions et chantiers de fouilles aux environs de Lima, en Bolivie et vécut dans le Piémont amazonien. Malgré ses mauvaises relations avec la communauté scientifique française, il envoya régulièrement ses découvertes à Paris et participa à plusieurs congrès américanistes. Mais son caractère difficile et, sans doute, son passé communard, restèrent toujours un obstacle à sa reconnaissance. À 80 ans, il finit ses jours à Lima, pratiquement oublié de tous.



Un journal de bord de 3 000 pages manuscrites, écrites entre 1865 et 1896, réparties sur 13 volumes, c'est là le formidable héritage que Théodore Ber a légué à la Ville de Figeac. L'essentiel des volumes a été retrouvé au gré de classements par Christophe Galinon, archiviste du service du Patrimoine. Des documents très bien conservés qui "dormaient" dans les greniers depuis plus d'un siècle. L'ensemble du journal a été étudié par Christophe Galinon et Pascal Riviale, chargé d'études documentaires aux Archives nationales (Paris) et spécialiste de l'histoire de l'américanisme.

La Ville, soucieuse de rendre hommage à ce Figeacois inconnu du grand public, a soutenu leur projet d'ouvrage à quatre mains. Dans *Une vie dans les Andes* (\*), les deux auteurs reviennent sur les 40 ans qu'il a passés entre le Pérou et la Bolivie, de 1860 à 1896. Une présentation de Théodore Ber introduit le livre et, tout au long des 497 pages, de nombreux extraits de son journal personnel sont repris et commentés.



Du 28 juin au 5 octobre, la salle annexe du musée Champollion accueillera l'exposition "**40 ans dans les Andes. L'itinéraire oublié de Théodore Ber** (1820-1900)", consacrée à ce curieux personnage. Elle mettra en parallèle les faits, souvenirs et autres anecdotes retranscrites dans son journal et ses découvertes archéologiques. Plusieurs institutions nationales ont été sollicitées pour des prêts ; principalement le musée du Quai Branly, qui abrite aujourd'hui la plupart de ses collections ramenées du Pérou et de Bolivie, mais aussi le musée d'Archéologie

nationale de Saint-Germain-en-Laye, le laboratoire du musée de l'Homme, les Archives nationales... Des vases, des bijoux, des pointes de flèches, des crânes... et, plus insolite, une fête réduite seront exposés. Le visiteur découvrira également les 13 volumes de son journal, des courriers, des bordereaux d'envoi signés de sa main, des photographies ainsi que la collection complète - et unique - des numéros de "L'Étoile du Sud", journal francophone créé au Pérou par Théodore Ber.

À travers ces objets et ces écrits, l'exposition livrera une vision méconnue du monde andin de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et l'image de la vie quotidienne d'un émigrant, témoin de son époque.

(\*) Paru en février 2014 aux Editions Ginkgo

## vite dit

**Musée Champollion  
les Écritures du Monde  
Prochains rendez-vous...  
à vos agendas !**

### ■ La Nuit des Musées laissez vous surprendre !

Les musées de Figeac ouvrent à nouveau leurs portes cette année pour vous permettre d'arpenter leurs salles dans une atmosphère nocturne bien particulière... Entre visites ludiques et décalées au musée d'histoire et immersion sonore et lumineuse au cœur de l'écriture au musée Champollion et sur la place, laissez-vous surprendre ! Que vous soyez habitués des lieux, de passage, insomniaques ou juste curieux, les musées se livrent entièrement et gratuitement à vous !

La soirée sera orchestrée par la Compagnie des Patrimoines. Originaire d'Arles, ce collectif d'artistes de tous horizons trouve l'inspiration de sa créativité dans l'histoire et l'architecture. Après le musée départemental de l'Arles antique, le musée archéologique de Nîmes et dernièrement le Mucem de Marseille, la Compagnie des patrimoines fera escale à Figeac avec une création inédite mêlant mise en lumière, immersion sonore et spectacle vivant.

#### Samedi 17 mai

Rendez-vous au musée d'histoire de Figeac (cour du Puy) à 20 h  
Gratuit - de 20 h à minuit

### ■ La Fête de la Musique concert au musée

La Fête de la Musique est chaque année l'occasion de proposer un concert inédit au musée et d'ouvrir gratuitement les portes de 20 h à minuit. Après le groupe Budapest en 2013, Narrow Terrence fera résonner sa musique parmi les collections du musée pour une soirée unique !

Groupe de folk rock articulé autour des frères Antoine et Nicolas Puaux, Narrow Terrence est né en 2005. Mêlant la ferveur de Calexico et la gravité de Tom Waits, le duo s'entoure d'instrumentistes en tous genres. Deux ans après leur lancement, "Low Voice Conversation" voit le jour et réunit la fine fleur de la scène indépendante française à l'instar de Syd Matters. Après un 2<sup>ème</sup> album, "Narco Corridos" en 2010, Narrow Terrence retourne en studio début 2013 pour un 3<sup>ème</sup> opus : "Violence With Benefits", un album-concept acoustique qui créé l'événement lors de leur passage à La Chapelle à Figeac au printemps dernier.

Soirée organisée avec La Chambre de Télémaque

#### Samedi 21 juin

Accès gratuit au musée et au concert de 20 h à minuit



© Lionel Lalonde





Le 31 janvier dernier, Olivier Desbordes, entouré des différents partenaires du CNPTTM, présentait à la presse le projet de scène conventionnée

Le Centre National de Production de Théâtre et Théâtre Musical est une association qui regroupe et gère différentes activités : le Festival Lyrique de Saint-Céré, les tournées de la compagnie nationale Opéra Eclaté, la saison d'hiver du Théâtre de l'Usine à Saint-Céré, le Festival de Théâtre de Figeac et la structure de production des tournées de ses spectacles.

Le C.N.P.T.T.M. a pour missions de :

- **favoriser la création** à travers une politique de résidences et/ou d'artistes associés au C.N.P.T.T.M.

- **développer la diffusion** du répertoire de théâtre et de théâtre musical.

- **mettre en place des actions de formation professionnelle** pour les chanteurs et acteurs pour devenir un pôle de formation reconnu au niveau régional, voire national.

- **participer à la mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et d'action culturelle** sur le département, notamment en direction du jeune public.

## Une scène conventionnée pour le C.N.P.T.T.M. Figeac / Saint-Céré

### Une reconnaissance nationale et la pérennisation d'un projet culturel ambitieux

Le 31 janvier dernier, Alain Juillet et Olivier Desbordes, respectivement président et directeur du Centre National de Production de Théâtre et Théâtre Musical (voir encadré), ont présenté à l'issue du Conseil d'Administration le projet de "scène conventionnée" et annoncé la signature officielle de la convention avec l'Etat le 12 février au Ministère de la Culture.



### La reconnaissance de 34 ans de travail au service de la création artistique

Fédérés autour du C.N.P.T.T.M., les différents partenaires - les villes de Figeac et de Saint-Céré, le Département du Lot, la Région Midi-Pyrénées et la Direction Régionale des Affaires Culturelles - se sont félicités de l'aboutissement de ce projet qui est la concrétisation de plusieurs années de travail.

Ce projet artistique et culturel est né, en effet, au début des années 80 avec la création du Festival lyrique de Saint-Céré. Il s'est ensuite développé avec la compagnie Opéra Eclaté - créée en 1985 par Olivier Desbordes et devenue compagnie nationale en 1998 - qui, petit à petit, a élargi ses activités et rayonne aujourd'hui bien au-delà de la Région. Le projet s'est enfin élargi au théâtre en 2011 suite au rapprochement opéré avec Figeac et la reprise du Festival de Théâtre par le tandem Olivier Desbordes - Michel Fau.

"Au-delà de la pérennisation des deux festivals, c'est la reconnaissance par le Ministère de la Culture du travail de création et de diffusion effectué depuis plus de 30 ans par l'équipe d'Olivier Desbordes sur le territoire et la valorisation d'un pari pris sur la création" soulignait Martin Malvy. "C'est également

un bel exemple de mutualisation car pour faire des économies de fonctionnement, ces dernières années nous avons mutualisé les moyens techniques et le personnel sur les deux festivals."

"Cette mutualisation crée également des liens sur le territoire et permet d'ouvrir des perspectives nouvelles" précisait Olivier Desbordes.

"Au niveau régional, cette scène conventionnée opéra-théâtre est unique" ajoutait Brigitte Bouvier, directrice adjointe de la D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

### Le soutien de l'Etat assuré pour trois ans

Avec cette "scène conventionnée", l'Etat s'engage à soutenir financièrement les actions du Centre National durant trois ans (renouvelables). Le budget est de 2,6 M € et s'équilibre avec la billetterie (plus de 60 % des recettes) et les subventions (près d'1 M €). La Région est le premier partenaire (400 000 €), suivie de l'Etat (330 000 €), du Département (80 000 €), de la Ville de Figeac (134 000 €), de la Ville de Saint-Céré (50 000 €) et de Cahors (15 000 €).

# 14<sup>ème</sup> Festival de Théâtre

Anciens, modernes ou contemporains...  
les grands textes seront à l'honneur !

Du 19 juillet au 2 août, Figeac vivra durant 15 jours au rythme du Festival de Théâtre, dirigé par le tandem Olivier Desbordes - Michel Fau et porté par le CNPTM Figeac-Saint-Céré. Levons le voile sur la programmation de cette 14<sup>ème</sup> édition...

Cette année, le Festival mettra à l'honneur une écriture qui se nourrit de Rabelais et Molière pour traverser les siècles, de Diderot à Giono, Klaus Mann, Jaurès, Péguy, Lorca, Sermonne... et d'autres auteurs contemporains comme Christian Siméon et Evelyne Loew. Des textes proclamés, joués, chantés par des acteurs qui prennent le théâtre à bras-le-corps comme un acte généreux pour transmettre ! Des pièces, des musiques et des films qui, pour certains, témoigneront de l'histoire sur la thématique "D'une guerre à l'autre", à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale.

Une savante alchimie entre des textes anciens et contemporains, des créations, des invités et des hommages...

Michel Fau mettra en scène et jouera **Le Misanthrope** de Molière aux côtés de Julie Depardieu, d'Edith Scob et d'une belle troupe de comédiens. Un grand classique du théâtre français, une œuvre intemporelle qui met en lumière un monde décadent et raffiné, précieux et féroce, nous replongeant au 17<sup>ème</sup> siècle dans un univers baroque où l'on s'exprime en alexandrin.



Le Misanthrope

Olivier Desbordes revisitera **Cabaret**, la fameuse comédie musicale de Broadway. Les deux têtes d'affiche, China Moses et Nicole Croisille, avec Eric Perez, seront accompagnées 8 musiciens et 14 chanteurs, danseurs et comédiens. Cette nouvelle version, créée pour le Festival 2014, placera l'action en Allemagne au début des années 30, peu de temps avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir.



Benjamin Moreau mettra en scène, à partir du texte d'Evelyne Loew, un spectacle autour de Péguy et Jaurès, deux figures du XX<sup>ème</sup> siècle si opposées mais pourtant si proches malgré elles. La compagnie l'Œil du Silence d'Anne Sicco proposera de découvrir **Les Diamants Noirs**, deux pièces du début du XX<sup>ème</sup> : **Escorial** et **Le Cavalier Bizarre**. Michel Fau, grâce au texte de Christian Siméon, redonnera vie à Zelda Fitzgerald le temps d'un spectacle en la personne de Claude Perron.

Dans le cadre de la commémoration de la Guerre 1914-1918, le Festival sera traversé par la thématique "d'une Guerre à l'Autre". Le spectacle **Guerre et Paix - Péguy/Jaurès** entre dans la première guerre mondiale, le spectacle musical **Moi, mon colon** présente des chansons



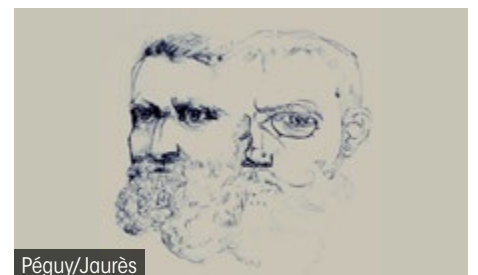
des tranchées alors que **Cabaret** se produit en pleine montée du nazisme. Le spectacle **Un Bon Français**, conclura cette progression temporelle avec la deuxième guerre mondiale et la collaboration. Les lectures et films illustrent et complètent cette période historique avec Giono, Toller, Klaus et Erika Mann, Jean-Luc Seigle, Trumbo, Bergman et Pabst.

Enfin, les **Entretiens de Figeac** avec Monique Canto-Sperber feront une synthèse des conséquences de la guerre de 14 et poseront les questions qui font le lien entre la grande guerre et le monde d'aujourd'hui...

D'autres spectacles compléteront cette riche programmation : un hommage à Federico Garcia Lorca avec les spectacles de **Yerma** et **Canciones**, **Pantagruel** de Rabelais avec Benjamin Lazar et Olivier Martin-Salvan, **Diderot Bagarre**, un Hommage à Bruno Sermonne...

Sans oublier, **les rendez-vous off** du Festival, **gratuits et ouverts à tous** : à 11 h 30, les apéros rencontres et, à 18 h, les lectures et les films.

Nouveauté cette année, la boutique de "l'éveilleuse d'écriture" : place Champollion, Michèle Dalmasso Reverbel, écrivain public, vous invitera à prendre la plume...



## Informations / Réservations :

sur le site [www.festivaltheatre-figeac.com](http://www.festivaltheatre-figeac.com) ou par téléphone au 05 65 38 28 08

### sur place :

- jusqu'au 28 juin : aux services culturels du Grand-Figeac - 2, bd Pasteur - tél. : 05 65 34 24 78

- jusqu'au 6 juillet : à l'Office de Tourisme du Pays de Figeac - place Vival - tél. : 05 65 34 06 25

- à partir du 7 juillet : à la Boutique du Festival - 6, rue Séguier



# Rallye Citoyen du Lot

La 3<sup>ème</sup> édition s'est déroulée à Figeac



Aux côtés de M. Savall, principal, l'équipe du collège Masbou, gagnante de sa catégorie

Après Cahors en 2012 et 2013, le trinôme académique - composé de l'Education Nationale, l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale et du Ministère de la Défense - avait choisi Figeac pour organiser le 3<sup>ème</sup> "Rallye Citoyen du Lot" le 9 avril dernier. Cette édition avait pour fil rouge le centenaire de la guerre 1914-1918.

Ouverte aux classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>, ce rallye avait pour objectifs de promouvoir et développer le

civisme, d'entretenir l'esprit de défense, le devoir de mémoire, de développer le lien Armées-Nation, le goût de l'effort et du travail en équipe auprès des jeunes.

Au total, une centaine de jeunes avaient choisi d'y participer cette année. Parmi les treize établissements lotois inscrits, se trouvaient le collège Masbou et les lycées Champollion et Jeanne d'Arc.

Après la montée des couleurs, le départ était donné place Vival à 9h30. Les équipes, encadrées par un enseignant et un accompagnateur (militaire en activité ou réserviste, gendarme, sapeur-pompier volontaire, personnel de la Croix Rouge), ont sillonné le centre ville tout au long de la journée. Un parcours ponctué de 13 ateliers différents, durant lequel ils ont répondu à un questionnaire sur la première guerre mondiale, appris à manier un extincteur, à reconnaître des sons enregistrés par un sonar, à réaliser des nœuds marins, à pratiquer un massage cardiaque ou encore découvert les moyens de lutte contre la cybercriminalité... Pour la pause déjeuner, les jeunes ont eu droit à une boîte de ration individuelle, la même que celle fournie aux militaires en mission sur le terrain.

A 16 h, les 13 équipes étaient réunies place Vival pour la proclamation des résultats et la remise des récompenses. La première place du classement des collèges fut attribuée à l'établissement figeacois Marcel Masbou et celle des lycées à Clément Marot de Cahors.

Tout au long de la journée, les jeunes ont également pu échanger avec les militaires et les réservistes présents sur leurs expériences professionnelles et les différentes carrières proposées par les armées.

Retrouvez le reportage de Canal fi sur le [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr) (rubrique "Web TV")

# Lions International

400 membres réunis en Congrès Régional à Figeac

Les 11 et 12 avril, Figeac accueillait pour la première fois le Congrès Régional du Lions International. Parmi les 2 600 membres des 115 clubs du district 103 sud - zone 32, répartis sur 13 départements (Cantal, Corrèze, Lozère, Lot, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hérault, Haute-Garonne, Aude, Ariège, Pyrénées Orientales), 400 "Lionistes" avaient fait le déplacement pour assister à ce Congrès de Printemps. En parallèle



Le président, Michel Vincent, Daniel Courbeyrette, Philippe Landrein et Jacques Rigaud, commissaire général du Congrès

du rassemblement, les accompagnants des congressistes ont eu la chance de participer aux différentes visites organisées à Figeac et dans les alentours, destinées à faire découvrir les différents atouts du territoire (paysages, patrimoine, gastronomie...).

Un beau programme entièrement concocté par le Lions Club de Figeac, créé en 1964, et qui, depuis 50 ans, œuvre au service des autres. Les 29 membres du Club ont tout mis en œuvre pour récolter des fonds qui permettront ensuite de financer des actions de solidarité localement, en France voire à l'étranger (soutien aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, aux familles démunies, à la recherche médicale contre le cancer...).

# Masters de Pétanque

Figeac sera une nouvelle fois "ville étape"



archives 2013

**Mercredi 25 et jeudi 26 juin**, les Masters de Pétanque débiteront en effet leur 16<sup>ème</sup> édition à Figeac avant de sillonner la France durant tout l'été. Un formidable "coup de projecteur" sur notre ville quand on sait que cette compétition, disputée par les meilleurs joueurs internationaux, est l'événement estival le plus médiatique après le Tour de France cycliste !

Les 2 demi-finales et la finale seront diffusées sur Sport + : plus de 10 h de télévision avec les rediffusions.

**La journée du mercredi sera consacrée aux jeunes.** A partir de 10 h, **des ateliers "découverte" se dérouleront aux Terrasses du Puy.** Des moniteurs brevetés de l'Ecole Française de Pétanque initieront gratuitement les enfants au tir et au point et leur délivreront en fin de journée un "Passeport Pétanque". De nombreux lots seront également à gagner !

A partir de 14 h, **les Masters Jeunes** permettront aux "champions en herbe" âgés de 8 à 15 ans, licenciés ou non, de s'affronter lors d'une véritable compétition. **Les inscriptions sont gratuites et se feront auprès de Christian Gramond (éducateur) au 06 79 58 89 31 ou christian.gramond@orange.fr.**

L'équipe gagnante représentera la ville de Figeac lors de la grande finale des Masters Jeunes qui aura lieu à Autun les 27 et 28 août.

**Le lendemain, les 8 équipes adultes, avec les meilleurs joueurs du monde, entreront en lice.** Une équipe locale, sélectionnée par le Comité Départemental de Pétanque, représentera les couleurs de Figeac. Les parties se dérouleront **à l'Espace Henri Vayssettes (cour du Puy).** Tout au long de la journée, le public pourra assister gratuitement à la compétition.

Pour en savoir plus : [www.mastersdepétanque.fr](http://www.mastersdepétanque.fr)



EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT  
POUR PAVE PUBLICITAIRE